

HABITAT INCLUSIF

CAUDRY





L'habitat inclusif - Caudry

L'habitat inclusif de Caudry est de type diffus. Il s'adresse à toute personne en situation de handicap psychique et/ou présentant une déficience intellectuelle, à de jeunes personnes accueillies dans le cadre d'un aménagement Creton, ainsi qu'aux personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme. Il concerne les personnes vivant ou souhaitant vivre dans la commune de Caudry, animées par l'envie de partager des moments de convivialité avec d'autres. Ces temps partagés s'organisent dans un espace commun dédié au projet ou au sein de la cité.

Le coordinateur, animateur et régulateur

La mission première du coordinateur de l'habitat inclusif est de faciliter, animer et réguler les temps collectifs décidés par le groupe.

Si vous souhaitez vous inscrire dans la dynamique de ce projet et vivre sur la commune de Caudry, le coordinateur peut vous orienter et vous conseiller sur la recherche d'un logement répondant à vos besoins.

Le Projet de Vie Sociale et Partagé

Le Projet de Vie Sociale et Partagé (PVSP) est co-construit par les locataires avec le soutien de la coordinatrice et expose les orientations souhaitées dans le cadre de la dynamique collective avec la participation des personnes.

Chaque locataire s'engage à y adhérer, en le faisant évoluer en fonction des envies et des besoins du collectif.



L'Aide à la Vie Partagée

L'Aide à la Vie Partagée (AVP) est attribuée par le Département.

L'AVP permet de financer le poste de coordination de l'habitat inclusif.

La commission d'attribution

Toute demande est étudiée par une commission pour connaître vos motivations à intégrer l'habitat inclusif, mais aussi votre capacité financière à supporter les activités décidées par le groupe dans le cadre du PVSP.

Des périodes d'immersions lors de temps collectifs sont organisées pour vous permettre un choix éclairé sur votre envie à rejoindre l'habitat inclusif et aussi permettre au groupe en place de rencontrer les demandeurs afin d'émettre un avis en amont de l'arrivée d'une nouvelle personne.



L'APAJH du Nord est une association Loi 1901, créée en 1970 et reconnue d'utilité publique, dont l'ambition est d'œuvrer « pour un réel parcours inclusif : **un accès à tout, pour tous, partout, avec tous** ».

Les valeurs associatives s'articulent autour de la **primauté de la personne, la laïcité, la citoyenneté et la solidarité**.

+ de **1000**
personnes accompagnées
à tout âge de la vie



 + de **20**
établissements, services et entreprises

1000 professionnels



 **12** administrateurs

Contact

Dispositif des Habitats Inclusifs

Tél. : 03 27 77 88 17 | 06 73 36 22 75

Mail : habitatinclusif@apajhnord.fr

www.apajhnord.fr

*L'accès à tout, pour
tous, avec tous !*

 **APAJH**
Nord